

Décembre 2010

Le Relais



Organe de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LA SALLAZ-VENNES

La Sallaz bourgade, banlieue, quartier c'est fini, la ville nous intègre,

La Sallaz va encore grandir, la densification fait son effet, la Feuille des Avis officiels, nous apprend la construction de 149 logements - avec 165 places de parc souterraines - soit dix immeubles numérotés sur le chemin de la Feuillère (Nos 11 à 29) La parcelle représente 1,7 hectare. C'est dommage de perdre les derniers ruminants de notre quartier.



La région des Fiches-Nord va connaître sa transformation en 2011 par la construction de l'infrastructure, canalisations, routes etc. 500 logements seront bâtis sur cette parcelle grande comme dix terrains de foot. (voir 24heures du 10 novembre 2010. Le développement de notre quartier devrait amener environ 1500 personnes supplémentaires

Au chemin de Grand-Vennes 15, c'est un établissement médico-social qui va remplacer le bâtiment actuel.

La société de développement souhaite les accueillir, comme membre, la campagne « un membre amène un autre membre » peut être lancée.

Adresse :

Abonnez-vous pour seulement 30.- par an !!!!

Demande d'adhésion au verso

La route de contournement

En ce qui concerne la route de contournement, elle devrait être ouverte à la circulation pour la rentrée scolaire d'août 2011.

La circulation dans notre quartier devrait diminuer grâce aux mesures prises en amont, les queues actuelles du matin et du soir engendrent de nombreux risques d'accident, notamment par des tournés sur route afin de reprendre les chemins de délestage (Champ-Rond, Devin, Rovéréaz) malgré les zones 30. Arrivé à Chailly le bal continue, les signalisations lumineuses de la place de l'Ours faisant grand effet dans la régularisation de l'entrée en ville.

La conférence présentée par M. Olivier Français, le 18 novembre 2010, nous a informés sur la Place piétonne de La Sallaz. La réalisation sera effective en 2014, si le Conseil communal accorde le financement et que les opposants demeurent discrets. Comme le projet initial, les tilleuls fourniront un ombrage assorti à la Place des Voges à Paris.



Tridel

Fêtera, le 11 janvier, ses cinq ans d'activité dans notre quartier.

Une manifestation devrait apporter une note de couleur dans le froid de l'hiver, affaire à suivre.

Rappelons sa participation aux décorations de Noël qui a permis d'amplifier l'effort des Commerçants.

Remercions la direction de cette usine pour sa transparence, pour les internautes, le site (tridel.ch) publie les émissions de la cheminée, sous contrôle d'une société distincte.

Le grand chambardement, projet d'agglomération Lausanne-Morges

Rappelons que dès 2007, vingt six communes, deux associations, le canton de Vaud signe une convention de mise en œuvre de ce projet. La réalisation finale est fixée à 2020, pour plus de 1,6milliard de francs. Notre ville devrait accueillir 70'000 nouveaux habitants et places de travail, soit une population estimée à 515'000 âmes dans la décennie à venir.

Le Plan d'affectation Lausanne-Morges (PALM) s'articule autour de sept axes forts de transports publics urbains.

Un tram devrait relier la gare de Renens à la place de l'Europe ce qui permettra de rejoindre m1 et m2.

Une liaison par trolleybus Crissier-Bré-Montétan

Une liaison Confrérie (bas de l'Avenue deMorges) à Chauderon

Un parcours trolleybus Aloys Fauquez

Un autre Béthusy-ChaillyVillage

et enfin Pully (Reymondin) Lutry (Corniche)

La liaison centre-ville (Gare-Blécherette) a de nombreux avantages, un métro m3 du même type que le m2 semble remporter la mise.

Circulation des vélos.....

Bravo la ville pour les pistes cyclables, mais ces chers cyclistes utilisent les trottoirs et mêmes les pistes qui leurs sont attribuées à contresens de la circulation. Devrons-nous mettre en place des radars pour vélos

L'éclairage de la chandelle aux LED

Une exposition au Forum de l'Hôtel de ville nous a fait voyager dans l'histoire de l'éclairage. En voici un petit résumé tiré d'un fascicule des SI :

Dès la moitié du 19^{ème} siècle, la lampe à arc apparaît. Elle était réservée pour l'éclairage des rues, magasins, gares et phares maritimes.

En 1854 la lampe à incandescence arrive dans un magasin d'horlogerie de New-York

En 1880 Thomas Edison lance la commercialisation de la lampe à incandescence ; il est reconnu comme le père de ce type d'éclairage.

En 1938 le premier tube fluorescent est présenté à Cincinnati.

En 1959 apparition de la première lampe halogène

En 1960 la diode électroluminescente LED est connue comme lampe témoin de couleur sur les appareils électroniques.

En 1980 les lampes fluo compactes ont fait leur apparition

Début des années 90 l'évolution de la technique permet aux LED de produire de la lumière bleue, base indispensable pour obtenir la lumière blanche

Quelle évolution ! Si l'on pense qu'au début du 20^{ème} siècle les familles s'éclairaient à la lampe à pétrole.

L'arrivée de la fée électricité à Lausanne

Le 22 avril 1882 Lausanne fut la première ville de Suisse et une des premières d'Europe à avoir l'électricité. Deux ingénieurs MM. Deslile et Raoux installent des dynamos Edison à la Rue Centrale. Elles fonctionnent avec l'eau du lac de Bret. Elle alimente aussitôt 20 ampoules de la brasserie voisine Leysinger à la rue Saint-François. Le premier éclairage fut installé dans un hôtel en 1882. Une autre usine fut exploitée dès le 15 février 1893 à la rue Couvaloup pour produire de l'électricité exclusivement à l'usage de l'hôpital cantonal. En 1894, Lausanne comptait environ 115 abonnés, seul 5 appartements étaient reliés au réseau électrique. Rappelons que Lausanne comptait 40'000 habitants. L'ingénieur Palaz intervient au Conseil communal pour que Lausanne adopte l'électricité pour l'éclairage et l'alimentation des tramways. Ce fut l'essor touristique et la construction d'hôtel de luxe qui donnèrent un coup de fouet à l'installation de l'électricité. Ce fut même une course pour être le premier à disposer de la lumière électrique. Dès 1901, l'électricité arrivait à Lausanne depuis l'usine de Saint-Maurice. L'usine de Pierre de Plan fut construite pour seconder celle de Couvaloup. La ville rachète l'eau et l'électricité, qui étaient en mains de sociétés privées. Le gaz étant déjà en mains communales, la Municipalité jugea que l'énergie électrique et l'eau devaient elles aussi propriété de la commune afin d'éviter une concurrence entre les énergies

La Sallaz débute par un éclairage au gaz (néoline) racheté d'occasion. Le remplacement de l'éclairage au gaz est demandé à la commune le 3 juillet 1901. En 1902, 1,4% de la population bénéficiait du courant électrique. La première lampe électrique sur la Place de La Sallaz date du 27 septembre 1902. La décision de mettre un éclairage public aux routes d'Oron et de Boissonnet date du 8 avril 1914.

Dès fin septembre 2010 les ampoules à incandescence claires, grandes consommatrices d'énergie sont à changer contre la nouvelle forme d'éclairage, soit des tubes fluorescents, des ampoules économiques ou des lampes à basse tension halogène.

Fin programmée des ampoules gloutonnes




Sources : FRC J'achète Mieux du 30.8.2009

26.08.2009 | Les lampes à incandescence vont disparaître du marché d'ici 2013. Suivez le guide pour bien choisir votre nouvel éclairage

D'ici à 2013, les ampoules traditionnelles auront disparu du marché. Leur remplacement par des lampes consommant moins d'énergie devrait permettre de diviser par quatre ou cinq la part de la facture d'électricité due à l'éclairage. Dès cette date, quelque 400 millions de kilowattheures par année, soit la consommation d'environ 80 000 ménages, seront ainsi économisés en Suisse. C'est en tout cas l'espoir du Conseil fédéral, qui a pris le 24 juin dernier la décision de suivre le calendrier de l'Union européenne en la matière. La diminution de courant utilisé et la longue durée de vie des ampoules économiques doivent compenser un prix d'achat à l'unité nettement plus élevé.



Calendrier de retrait des ampoules à incandescence

 <p>1er janvier 2009: les ampoules à incandescence des classes énergétiques F et G sont interdites ce qui représente environ 25% des ampoules commercialisées.</p>	 <p>1er septembre 2010: toutes les lampes non transparentes (blanches, opales, dépolies) devront être de classe A. Les lampes transparentes avec une puissance de 75 W et plus devront être au moins de classe C. 1er septembre 2011: les lampes transparentes avec une puissance de 60 W et plus devront être au moins de classe C.</p>
 <p>1er septembre 2012: la classe C sera exigée pour toutes les ampoules transparentes, ce qui scellera la disparition des ampoules à incandescence.</p>	<p><i>Les ampoules se trouvant dans les ménages pourront continuer à être utilisées après ces dates, seule la vente sera interdite. Quelques dérogations sont prévues pour les lampes des réfrigérateurs par exemple.</i></p> <p>Lampes alternatives: halogènes de classe C ou B, économiques ou, à l'avenir, LED.</p>

Volontaires à la World Gymnaestrada Lausanne 2011

Du 10 au 16 juillet 2011, Lausanne accueillera la plus grande manifestation gymnique au monde!

Pour que la fête soit des plus belles et des plus réussies et pour que tout le monde reparte avec un sentiment de magie dans l'esprit, nous avons besoin de votre soutien.



Alors n'hésitez plus et rejoignez, dès maintenant, la grande famille de la *World Gymnaestrada Lausanne 2011* !

Vous disposez d'une adresse email et vous êtes prêt à vous engager au minimum 3 jours en juillet 2011 ? Alors une seule adresse :

www.wg-2011.com/volontaires.

Nous encourageons les futurs volontaires à s'inscrire d'ici fin 2010, afin que le CO puisse vous garantir la taille de votre tenue.

Etre volontaire à la *WG-2011* : une expérience unique et inoubliable !

Pour plus d'informations sur la World Gymnaestrada Lausanne 2011 : www.wg-2011.com

Photo : ©Marco Schatzmann

Nos meilleurs vœux pour un Noël lumineux et que l'année 2011 vous soit agréable et pétillante tout en vous gardant en bonne santé.

Comme de coutume, le calendrier vous est gracieusement offert et vous accompagnera tout au long de l'année 2011

Pour vos cadeaux de Noël, pensez à rendre visite aux commerçants et institutions du quartier.



A vos agendas

Café-Sallaz-Vennes

Les *forums café* ont lieu au restaurant L'Amica (Avenue de La Sallaz 31), à l'heure habituelle (18h30), chaque premier lundi du mois.

Notre prochain forum café le lundi 6 décembre 2010, 10 janvier 2011, 7 février 2011, 7 mars 2011, 4 avril 2011

Fêtes de fin d'année

Vendredi 18 décembre 2010-11-24

Les commerçants de La Sallaz vous invitent à venir prendre le **petit déjeuner de 9h30 à 11h**, ainsi qu'à **déguster dès 11h** un verre de vin chaud avec des marrons.



Tombola et maquillage pour les enfants.

Centre d'Animation de Grand-Vennes - tél. 021 652 15 33

Au Grand V – du 8 au 14 décembre

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 16h-19h

Mercredi-samedi-dimanche 14h-19h

Atelier Bougie

Noël à la gare – vendredi 24 décembre

A partir de 19h, devant le buffet de la gare

La veille de Noël, en collaboration avec le

Centre d'animation de la Bourdonnette et une

Équipe de bénévoles, nous proposons accueil,

distribution de soupe, vin chaud et bonne

humeur

Au Petit V – mercredi 15 décembre

De 14h30 à 17h30 - Pour les enfants

Venez préparer les lanternes pour le cortège de Noël

Noël du quartier – Vendredi 17 décembre

Place de jeux de Montolieu

A 18h Retrouvez le sapin « LUTIN »

Décorer et illuminer la place de jeux, puis cortège

en balade dans le quartier jusqu'au Centre de

Grand-Vennes, où un petit présent et un vin chaud

vous seront offerts.

Projections spéciales sur le Palais de Rumine

10 décembre au 2 janvier | Projections d'images

17, 21, 23 décembre | Illuminations festives lors des nocturnes

18 décembre | Ambiance festive pour les coureurs du Midnight Run

24, 25 décembre | Ambiance de Noël

Cheminée de Pierre-de-Plan

15 décembre au 2 janvier Illumination colorée aux LED

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous

Inscrivez-vous pour recevoir le journal et que votre opinion soit relayée auprès des autorités communales



Demande d'adhésion :

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Cotisation de 30.- frs/an à verser sur le compte de chèques postaux: 10-4673-9. D'avance merci de nous soutenir.

Société de Développement de La Sallaz – Vennes
Case postale 295 - 1010 Lausanne - CCP 10-4673-9

e-mail : sdsv@romandie.com

site internet : <http://www.sdsv.ch>